

LE HOCKEY EN MILIEU SCOLAIRE



Présentation du projet

- Formation ½ journée : hockey éducatif
- Prêt d'un kit de hockey (crosses et balles)
- Accompagnement sur 2 séances du cycle de hockey (1e et milieu de cycle)
- Rencontre scolaire USEP de fin de cycle



Présentation de l'activité



- Hockey sur gazon (à 11) / Hockey en salle (à 6),
- Sport collectif mixte : d'opposition et de coopération,
- Sport olympique garçons et filles,
- 11 000 licenciés en France / 139 clubs,
- Régions fortes : NPC, Ile de France, Centre, Normandie, côte d'azur ... ,
- Beaucoup pratiqué dans les écoles,
- Pour le milieu scolaire : on parlera de [HOCKEY EDUCATIF](#).



Pourquoi le hockey à l'école ?

- Diversifie la pratique collective des APSA,
- Se pratique sur toutes les surfaces (stabilisé, parquet, bitume, terre battue),
- Nécessite peu de matériel (crosses, balles, plots et chasubles),
- Développement : motricité fine
 - adresse
 - équilibre
 - dissociation gauche/droite, hau
- Absence TOTALE de contact physique,
- Notion de responsabilité et de sécurité.
- Obstruction interdite, la balle doit-être toujours jouable.



HOCKEY =
Jeu collectif

Maniement de l'engin et de la balle

Maîtrise de son corps et de ces déplacements

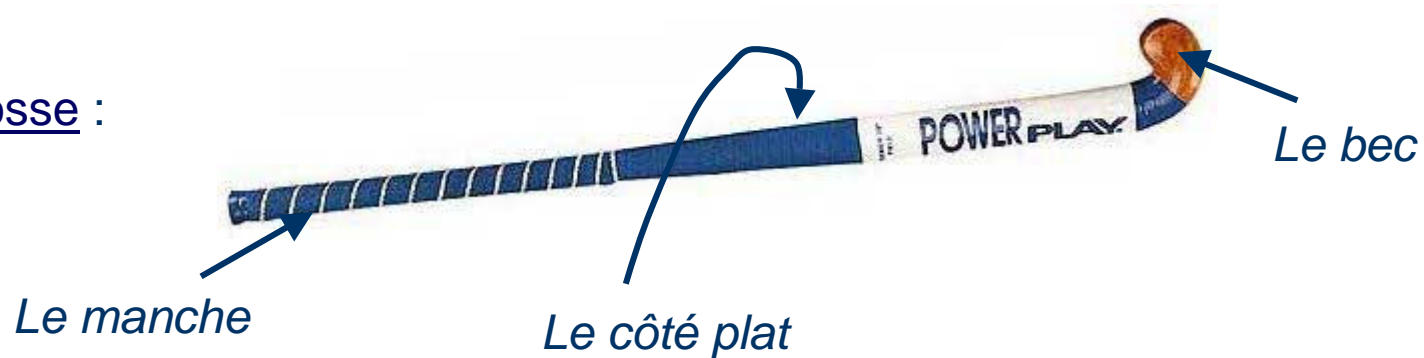
Savoir coopérer

S'affronter individuellement

+ collectivement

Le matériel nécessaire (1)

➤ La crosse :



Il existe des tailles différentes selon l'âge de l'enfant



La tenue de la crosse :

Identique pour les droitiers et les gauchers

**MAIN GAUCHE EN HAUT DU MANCHE,
(paume de la main du côté plat de la crosse)**

MAIN DROITE AU MILIEU DE LA CROSSE

Le matériel nécessaire (2)

- La balle : en plastique dur
- Les plots / Chasubles / cerceaux
- Terrain de Hockey

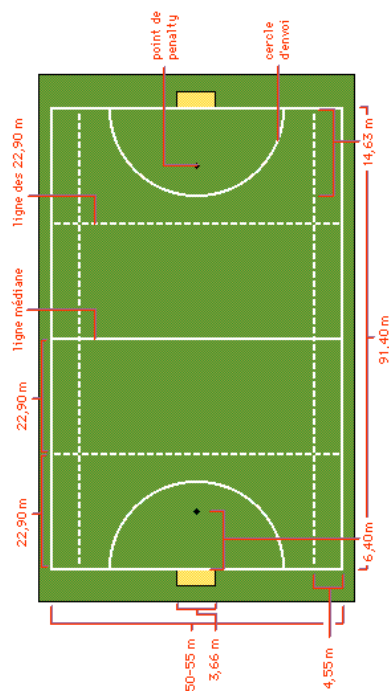


- Surface de jeu (en milieu scolaire)

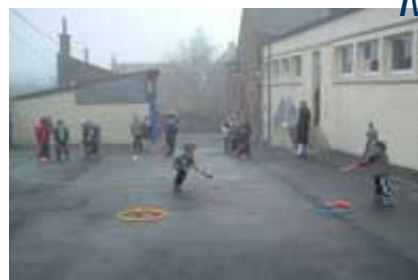
Synthétique



Salle de sport



Macadam



Règlement du hockey éducatif

Les 5 règles d'or :

- 1 - Interdiction de lever la crosse au dessus du genou
- 2 - Interdiction de jouer avec le côté arrondie de la crosse
- 3 - Interdiction de frapper la balle
- 4 - Interdiction de toucher la balle avec ses pieds ou son corps
- 5 - Pour marquer un but, je dois être dans la zone adverse

Les autres règles :



- * Ne pas lever la balle
- * Ne pas toucher l'adversaire
- * Ne pas lancer la crosse
- * Ne pas toucher la balle avec l'adversaire

Socle commun EPS



Piliers	Exemples au hockey
1- Maîtrise de la langue française	- Nouveaux mots de vocabulaire : « crosse » - Bilan en fin de séance sur les règles d'or
3- Compétences de base en mathématiques et la culture scientifique et technologique	- Muscles sollicités - Jouer avec le nombre de balles - Terrain, zones ...
4- Maîtrise des techniques de l'information et de la communication	Flair play, respect de son matériel
5- Possession d'une culture humaniste	Se documenter sur le sujet
6- Compétences sociales et civiques	Respect des règles d'or et de jeu Mixité des équipes Répartition des tâches
7- Autonomie et esprit d'initiative	Confier l'échauffement Bonne maîtrise de son corps Prendre des décisions Gestion des remplacements

Objectifs pédagogiques



	OBJECTIFS	PEDAGOGIE
<i>Cycle</i> <i>1</i>	<ul style="list-style-type: none">- Savoir conduire sa balle- Savoir arrêter sa balle- Savoir faire une passe- Pouvoir enchaîner 2 tâches- Connaissance du matériel et de son vocabulaire	<ul style="list-style-type: none">- Découverte (actions exploratoires)- Tâches non définies- Critères de réussite : libre- L'enfant agit seul
<i>Cycle</i> <i>2</i>	<ul style="list-style-type: none">- Vitesse et amplitude d'exécution- Savoir jouer en groupe- Savoir dribbler	<ul style="list-style-type: none">- Situations à problèmes- Tâches semi-définies- Notion de groupe- Pédagogie de résolution de problème
<i>Cycle</i> <i>3</i>	<ul style="list-style-type: none">- Connaître le règlement et les gestes d'arbitrage- Distinguer les phases de défense et d'attaque	<ul style="list-style-type: none">- Multiplier les obstacles- Habilités plus spécifiques

Rémi DELEMARLE

Chargé du développement

Maison des sports, Rue Fernand Bar
62400 Béthune

) : 06.30.02.34.83

☎ : 03.21.68.34.15

✉ : 03.21.68.34.17

remi.delemarle@hockey-lhnpc.org